

Communiqué de presse

Paris, le 3 février 2015

SCIENCES PO OUVRE SES PARCOURS DE FORMATION DE NIVEAU MASTER AUX LAUREATS DE L'INSTITUT DU SERVICE CIVIQUE

Sciences Po et l'Institut du Service Civique signeront le 6 février, un partenariat afin d'offrir aux lauréats de l'Institut du Service Civique la possibilité d'intégrer un master de Sciences Po. Avec son école urbaine, celles de droit, de communication, de journalisme, d'affaires internationales, d'affaires publiques, et la création, d'ici 2016, d'une école des métiers de l'entreprise, Sciences Po propose une offre de second cycle très riche.

L'Institut du Service Civique repère des jeunes qui, pendant une période d'engagement au service de l'intérêt général, ont fait la preuve de leurs qualités, de leur motivation et de leur envie d'agir. Avec ses partenaires (établissements d'enseignement, entreprises, collectivités locales, fondations, associations...), l'Institut du Service Civique propose à ses lauréats un accompagnement individualisé qui leur permet de réaliser un projet d'avenir à la hauteur de leur potentiel.

Pour Sciences Po, ce partenariat s'inscrit pleinement dans les priorités du projet stratégique de l'établissement à l'horizon 2022. Conformément à ses missions de service public, Sciences Po entend demeurer pionnier en matière de responsabilité sociale. Au-delà de la consolidation du dispositif des "Conventions Education Prioritaire", Sciences Po souhaite poursuivre son ouverture à de nouveaux profils d'étudiants, notamment au niveau du recrutement en Master. *"Nous sommes très attachés à la diversité de notre corps étudiant. Avec l'Institut du Service Civique, nous partageons un certain nombre de valeurs, notamment l'idée que les résultats académiques ne suffisent pas toujours pour identifier les profils prometteurs. Les lauréats de l'Institut du Service Civique, qui ont fait preuve de qualités remarquables et d'engagement lors de leur Service Civique, ont toute leur place au sein de Sciences Po"* précise Frédéric Mion, directeur de Sciences Po.

Ce partenariat coïncide avec une nouvelle étape du développement de l'Institut du Service Civique. L'Institut du Service Civique, labellisé «chantier présidentiel » du programme « La France s'engage » par le président de la République, accueillera en 2015 son millième lauréat. Sa première antenne régionale vient d'être créée, à Grenoble, pour déployer les actions de l'Institut dans une grande région Sud-Est. La promotion 2015, dont le recrutement sera lancé ce 11 février, accueillera 400 nouveaux lauréats. Pour Martin Hirsch, président de l'Institut du Service Civique, « *Ce partenariat permettra à des lauréats de bénéficier d'un enseignement d'excellence dans un établissement prestigieux. Ainsi, l'Institut du Service Civique, avec Sciences Po, formera une nouvelle génération de responsables éclairés porteurs des valeurs d'engagement et de citoyenneté.* »

Pour intégrer Sciences Po, les lauréats de l'Institut du Service Civique doivent être titulaires d'un diplôme de premier cycle et remplir un dossier de candidature présentant leur parcours académique et extra-scolaire. Les candidats éligibles seront déclarés admissibles et passeront un oral d'admission devant une commission composée de deux membres de Sciences Po.

A propos de Sciences Po

Fondée sur des valeurs d'ouverture et d'excellence, Sciences Po est une université de recherche sélective de rang international dont le modèle unique associe spécialisation en sciences humaines et sociales, pluridisciplinarité et ancrage professionnel pour former des acteurs qui comprennent et transforment la société. La diversité étant un élément structurant de son identité, Sciences Po compte 46 % d'étudiants internationaux issus de 150 pays et 30 % des élèves sont boursiers, contre 6 % en 2000.

A propos de [l'Institut du Service Civique](#)

Créé en 2012 et présidé par Martin Hirsch, l'Institut du Service Civique repère, grâce à une procédure d'admission exigeante, des jeunes à fort potentiel parmi ceux qui se sont engagés en Service Civique, dans une mission d'intérêt général. Ils ont fait la preuve de leur sens des responsabilités, de leur esprit d'initiative, de leur motivation, de leur envie d'agir. L'Institut du Service Civique leur permet de construire un avenir à la hauteur de leur potentiel. Il leur ouvre des portes vers des formations et des emplois ou les aide à créer leur activité. Il leur apporte un accompagnement personnalisé et un parrainage et les prépare à l'exercice de responsabilités en les formant et en les sensibilisant aux grands enjeux du monde qui les entoure. L'Institut compte aujourd'hui plus de 130 [partenaires](#) : instituts d'études politiques, écoles de management, instituts du travail social, universités, écoles d'ingénieurs, entreprises, collectivités locales, fondations, associations. Il accueillera 1000 lauréats par an à compter de 2017.

SciencesPo



Contacts presse :

Institut du service civique : Claire de Mazancourt – Tél : 01 80 48 90 49 –
claire.demazancourt@institut-service-civique.fr

Sciences Po : Caroline Allain – Tél : 01 45 49 72 98 - caroline.allain@sciencespo.fr